

FORMULAIRE D'INSCRIPTION A UNE FORMATION

Formation (distanciel)

✚ Intitulé : Bien débiter avec R et R Studio

✚ Dates :

✚ Tarif : 900 euros HT

Participant

✚ Nom et prénom :

✚ Fonction :

✚ Téléphone : Mail :

✚ Société : N° de SIRET :

▪ Adresse complète :

.....

Responsable de formation (de l'entreprise)

✚ Nom et prénom :

✚ Téléphone : Mail :

Facturation

✚ Nom et prénom :

✚ Téléphone : Mail :

✚ Société : N° de SIRET :

▪ Adresse complète :

.....

Cachet de l'entreprise

(valant acceptation des Conditions Générales de Vente)

Date, nom du signataire, qualité et signature

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 Désignation

La SARL **DellaData** désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé 1087 chemin de Ste Roustagne – 04100 Manosque.

La SARL **DellaData** dispense des formations professionnelles inter et intra-entreprises en présentiel et en FOAD (distanciel), seule ou en partenariat, ainsi que des prestations de conseil en analyses de données, biostatistiques, utilisation du logiciel R.

2 Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation et de conseil effectuées par DellaData pour le compte d'un client.

Toute commande de formation ou de prestation auprès de DellaData implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

3 Dispositions relatives aux formations

3.1 Documents contractuels

Pour chaque formation, **DellaData** s'engage, sur demande, à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à l'entreprise un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

En cas d'accord, pour chaque formation, DellaData fera parvenir au client :

- une convention de formation, avant le début de la formation
- une convocation avec les modalités pratiques de la formation, avant le démarrage de celle-ci
- une copie de la feuille d'émargement signée par l'organismes DellaData, à l'issue de la formation
- une attestation de formation, au terme de celle-ci.

3.2 Annulation et report de la formation

3.2.1 Par le client

- Toute demande d'annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse claire@delladata.fr.
- L'annulation, sans frais, par le client est possible, à condition de le faire au moins 15 jours francs avant le jour et l'heure prévus.
- En cas d'annulation moins de 2 semaines mais plus d'une semaine avant la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût global HT de la formation.
- En cas d'annulation moins d'une semaine mais plus de 48h avant la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 75% du coût global HT de la formation.

- En cas d'annulation moins de 48h avant la formation, ainsi qu'en cas d'absence, ou encore en cas d'abandon de la formation avant son terme, la totalité des frais de formation seront facturés au client.
- La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 15 jours francs avant la date de la formation. Toute demande de report doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse claire@delladata.fr.

3.3 Par l'organisme de formation

- En cas de nombre de stagiaires insuffisant au bon déroulement de la formation, DellaData se réserve la possibilité de reporter la formation, sans indemnité, au plus tard 15 jours avant la date prévue de début de formation.
- En cas d'inexécution de ses obligations, suite à un événement fortuit, ou à un cas de force majeure (accident, maladie, désastres naturels, grèves, pannes électrique ou de réseaux internet), l'organisme de formation DellaData ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

3.4 Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes. Aucune majoration de TVA n'est à appliquer (Exonération de TVA, article 261.4.4 a du CGI).

Sauf demande particulière, un acompte de 30% est à régler en début de prestation, et le solde en fin de prestation. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire.

4 Programme des formations

En passant commande de la formation, le client reconnaît avoir pris connaissance du contenu de la formation proposée par l'organisme dellaData, et l'accepte sans condition.

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants.

5 Propriété intellectuelle et droit d'auteur

L'ensemble des programmes de formation et de la documentation pédagogique de l'organisme de formation, quelle qu'en soit la forme (et notamment tous documents manuscrits, imprimés, numérisés, scannés et/ou enregistrés sur tout support numérique) sont des œuvres de l'esprit protégées par le Code de la propriété intellectuelle.

Par conséquent, l'entreprise s'engage à ne modifier ni altérer aucune marque ni inscription figurant sur lesdits supports, lesquels ne pourront par conséquent être reproduits ni communiqués par l'entreprise en tout ou partie, notamment dans le cadre d'une action de formation interne et/ou assurée par toute autre personne physique ou morale sans l'accord préalable écrit de l'organisme de formation.

6 Dispositions relatives aux prestations de conseil

Toute prestation de conseil fera l'objet d'un devis prévoyant l'intégralité des prestations que la SARL Della Data s'engage à réaliser pour le Client.

Ce dernier est tenu de retourner à l'entreprise un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». Une fois validé par le Client, le présent devis a valeur de contrat.

Toute prestation supplémentaire demandée par le Client donnera lieu à l'émission d'un nouveau devis ou avenant.

Dans l'hypothèse d'une rupture de contrat à l'initiative du Client, ce dernier s'engage à régler les prestations réalisées.

En cas d'acceptation du devis puis de dédit, complet ou partiel, du Client, ce dernier devra régler une quote part de 20% des sommes correspondant aux prestations non encore réalisées.

7 Disposition relatives aux formations et aux prestations de conseil

7.1 Informations à caractère personnel

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la SARL DellaData, sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales.

Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant. Loi applicable et attribution de compétence

7.2 Communication

En passant commande de la prestation, le client accepte d'être cité par la SARL DellaData dans ses actions de communication notamment sur son site internet.

La SARL DellaData pourra mentionner le prénom et nom du client (sauf indication contraire) et son logo (sauf indication contraire), décrire succinctement la prestation, ainsi que les appréciations et commentaires qui auront été formulés par le client à l'issue de la prestation.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre l'entreprise Claire Della Vedova et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Digne Les Bains (04).